



A travers les travées

Compte-rendu du Conseil Municipal de la Ville de Genève 22 et 23 mars 2010

Réaménagement de la place Longemalle

S'il est nécessaire de procéder à des aménagements et embellissements de cette place, cela ne doit pas être dans n'importe quelles conditions. L'UDC demande notamment de respecter la décision populaire concernant le libre choix des moyens de transports, c'est-à-dire de ne pas péjorer la circulation en ville, spécialement pour les professionnels. D'autant plus qu'il y a risque, en agissant ainsi, de se trouver en porte à faux face aux fermetures des 200 rues où le Conseil municipal attend prochainement du Conseil administratif une proposition complète et concrète.

Vidéosurveillance

Encore une fois, plus d'une heure de débat qui a opposé la droite et la gauche. Pour l'UDC, alors que l'insécurité demeure l'une des principales préoccupations des habitants de la ville, il n'est pas question de renoncer à un des éléments qui ne peut qu'améliorer la sécurité des habitants. Combinée avec l'activité de la Police, elle est d'une redoutable efficacité.

Les genevois auront enfin leur musée d'ethnographie !

Plus de 30 ans qu'on en discutait. L'UDC a rappelé l'importance et la nécessité d'avoir ce musée, afin de conserver et surtout de présenter dignement une des collections comptant parmi la plus riche d'Europe, héritage d'une des grandes traditions genevoises. Le MEG a été dépositaire des collections et legs des Alfred Bertrand, Eugène Pittard, Amoudruz, Barbey, Chambon et bien d'autres de ces générations d'explorateurs missionnaires du XIX^e siècle qui ont suivi les traces Jean de Lery, envoyé au Brésil par Jean Calvin au XVI^e siècle déjà.

1er août

L'UDC salue positivement la volonté du Conseil administratif de rejoindre les 44 autres communes de notre canton dans une organisation officielle de la fête du 1er août. Cependant, lorsqu'il évoque le poncif de la diversité culturelle, en souhaitant la coopération des écoles de danse, l'UDC rappelle que le 1er août est avant tout la commémoration de la création de la Confédération par ceux qui ont décidé de s'affranchir d'un prince et de juges étrangers, et non pas une bastringue supplémentaire pour animer la ville, dont on peut se demander ce qu'elle aurait de commun avec la commémoration de notre fête nationale.

Plus à une contradiction prête de la gauche

Plus de 30 minutes prises sur un ordre du jour déjà fort long pour répondre à une motion d'ordre des socialistes qui réclamaient une séance supplémentaire en avril ou en mai. Le comble de tout cela, c'est que cette même gauche a annulé il y a un mois une séance prévue le 27 mars au motif que le groupe des Verts tenait ce même jour leur congrès genevois. Bonne nouvelle pour les niolus : les socialistes ont clamé haut et fort qu'en l'absence d'un groupe de droite, ils auraient fait la même chose !

D'autre part, notre ordre du jour n'a eu de cesse de changer durant ces deux jours : motions d'ordre à qui en veux-tu en voilà, motion préjudicielle, projet d'arrêté préjudiciel (sic!), urgence, absences des magistrats de gauche, bref, alors que l'Alternative demande une séance supplémentaire, elle joue de sa majorité pour imposer le chaos de ses inconséquences. Il est grand temps que la (vraie) droite reprenne la majorité !